

Mieux comprendre les tarifs de SCANI

Tarifs des abonnements

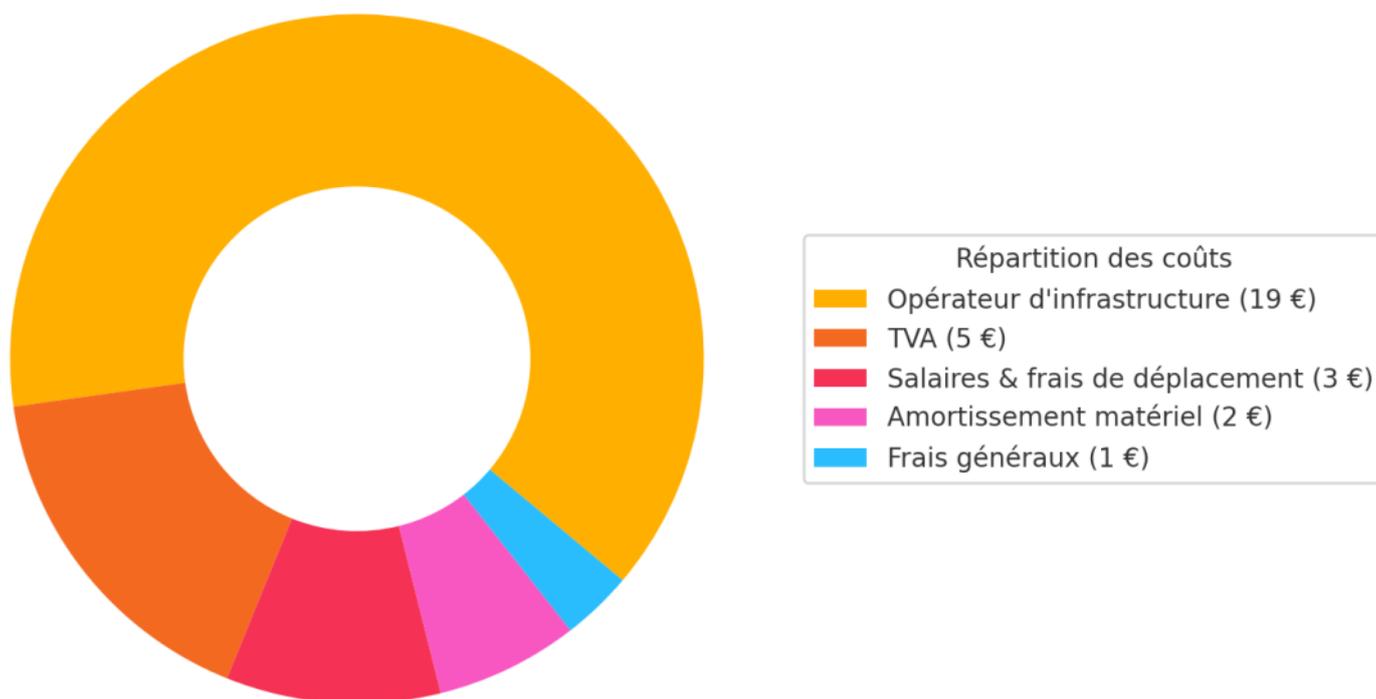
Comme tous les fournisseurs d'accès à internet, avoir une connexion chez SCANI suppose de payer un abonnement.

Historiquement, et sauf quelques cas particuliers ponctuels, le prix de l'abonnement SCANI était de 30 € par mois quelle que soit la technologie de connexion utilisée. Depuis 2025, face au coûts des infrastructures fibres en constante augmentation, SCANI a choisi une politique tarifaire permettant à la fois de concilier les faibles moyens de certains membres et les impératifs économiques de la coopérative.

Pour mieux comprendre la suite, il faut comprendre à quoi sert l'abonnement payé chaque mois. On se basera sur le tarif historique de 30 € par mois. La ventilation de cette somme est très différente en fonction de si la connexion est en radio ou en fibre :

Sur un abonnement en fibre

L'écrasante majorité du montant est capté par l'opérateur d'infrastructure (Yconik ou BFCFibre, pour maintenir le réseau sur la voie publique jusqu'au cœur du réseau de la coopérative) et l'état (TVA). Le fonctionnement du reste de la coopérative se retrouve concentré sur à peine 6 €.



Il est nécessaire d'indiquer, à ce stade, que si SCANI supporte un tarif unitaire par ligne de 19 €, ce n'est pas le cas des opérateurs d'envergure nationale dont les tarifs unitaires varient entre 4 et 6 € par ligne. Le motif avancé pour cette distorsion tarifaire est le fait que les grands opérateurs "cofinancent" la construction du réseau.

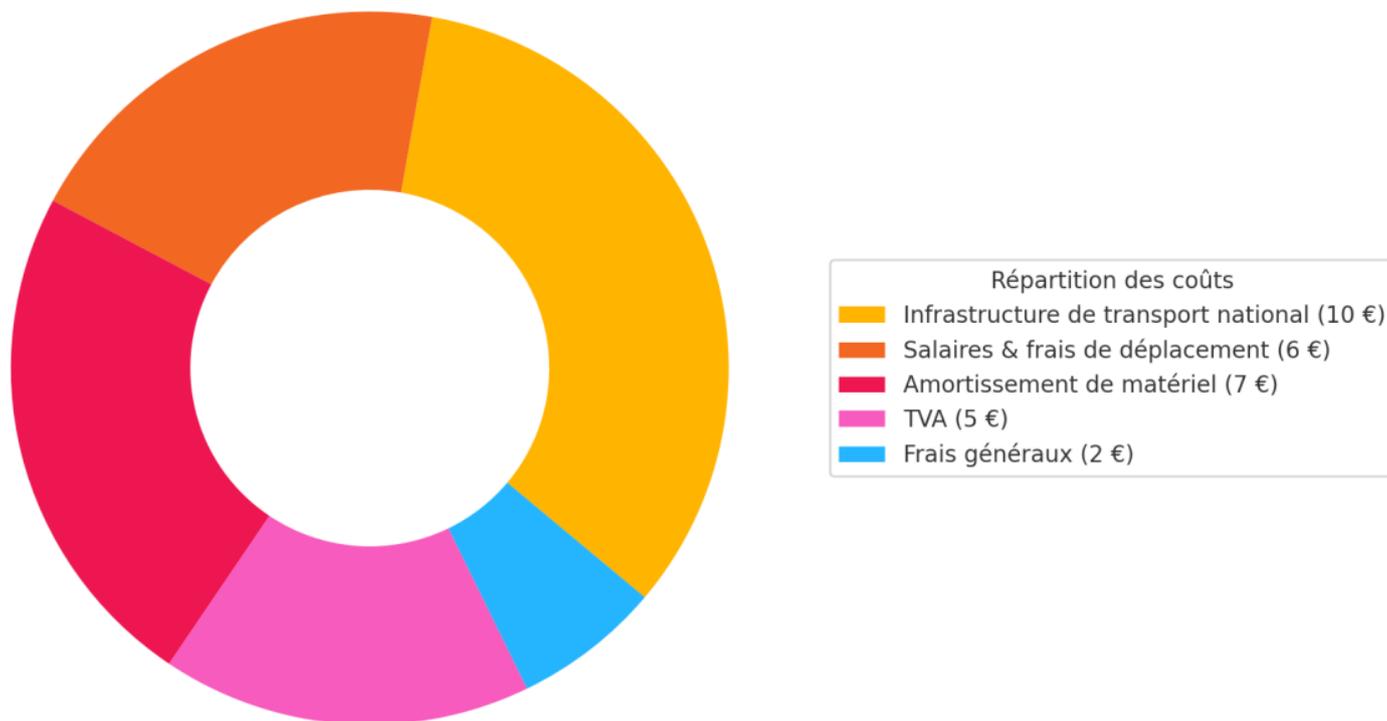
Ils ont en effet payé entre 50 et 120 € par ligne "à la construction" pour obtenir un tarif mensuel de l'ordre de 5 €.

SCANI a souhaité bénéficier du même principe, mais celui-ci ne s'applique que si on cofinance au moins 5% de l'ensemble des lignes d'un département entier. C'était tout simplement inenvisageable, nous aurions dû payer au moins 150.000€ pour entrer dans ce dispositif alors que SCANI dispose de 200 fibres au bout de 3 ans d'exploitation du réseau (coût d'investissement de 750 € par ligne en plus des frais engendrés par leur installation).

Les opérateurs d'infrastructure n'ont jamais voulu accepter que la coopérative n'effectue un co-financement qu'à l'échelle d'une commune.

Sur un abonnement radio

Les dépenses sont bien plus équilibrées et il est important de noter que la partie jaune comprend également le coeur du réseau, les serveurs indispensables à son bon fonctionnement, etc .



Les abonnements radios financent donc, avec un prix commun de 30 €, l'ensemble des fonctions support du réseau de la coopérative et une très large part des salaires et de l'amortissement matériel.

Il a donc été acté, fin 2024, que les tarifs devaient être différenciés, d'une part entre les connexions radio et les connexions fibres mais également entre les particuliers et les professionnels et collectivités.

Les "trois tarifs"

Le prix plancher

C'est le tarif minimal en dessous duquel la coopérative perd de l'argent chaque mois et ne peut financer correctement son fonctionnement. Il est fixé, sauf cas particuliers, au tarif historique de 30 € TTC. Il est réservé aux personnes éprouvant des difficultés financières et est automatiquement recalé au niveau du prix normal au bout de 6 mois afin d'éviter que des personnes "oublient" qu'ils bénéficient d'un tarif spécifique.

Chacun est bien-sûr libre de refaire une demande au bout des 6 mois, nous avons décidé de travailler en confiance.

Le prix normal

C'est le prix qui est, à compter du 1er juillet 2025 (et toujours hors quelques rares exceptions), automatiquement appliqué à l'ensemble des membres. Il va de 30 € pour les particuliers en connexion radio à 42€ TTC pour les professionnels en fibre. C'est actuellement le meilleur

compromis trouvé entre le prix planché et le prix recommandé.

Le prix recommandé

C'est le tarif idéal qui, si tout le monde l'adoptait, permettrait à SCANI de ne plus avoir trop besoin d'effectuer des arbitrages budgétaires souvent douloureux. Il est fixé à 42 € pour l'année 2025. C'est aussi ce tarif qui sera mis en avant pour les nouveaux arrivants.

Révision #1

Créé 28 mai 2025 18:39:52 par Bruno Spiquel

Mis à jour 28 mai 2025 19:21:45 par Bruno Spiquel